

Entrevue avec Reginald Sorel

La reconstruction d'Haïti implique celle de ses syndicats enseignants

Ancien président de la FEC et retraité de l'enseignement depuis bientôt quatre ans, Reginald Sorel est, aujourd'hui plus que jamais, impliqué dans l'action que mènent différentes ONG afin de venir en aide notamment aux syndicats enseignants haïtiens. L'ENJEU l'a rencontré avant qu'il ne s'envole vers Port-au-Prince pour la quatrième fois en un an.



Pierre Girouard
4^e vice-président à la FEC-CSQ et responsable de l'international
pierre.girouard@cegepst.qc.ca

« La FEC et la CSQ ont un rôle important à jouer en Haïti auprès des syndicats de l'enseignement », lance celui qui s'y est déjà rendu plusieurs fois aussi bien avant qu'après le séisme du 12 janvier 2010. Quand il parle d'Haïti, Reginald Sorel le fait avec une grande conviction, avec ferveur et passion, voire avec une certaine affection. On sent qu'il aime ce pays et ce peuple pour qui les catastrophes se succèdent à un point tel qu'elles sont pratiquement devenues le rythme « normal » auquel bat le cœur haïtien.

Natif d'une famille bilingue de Farnham, Reg, comme plusieurs l'appellent, a d'abord amorcé sa carrière comme coopérant de SUCO en Côte-d'Ivoire avant de poursuivre comme professeur d'anglais langue seconde durant plus de trente ans au CÉGEP de Victoriaville. Diplômé en langues et en histoire, coach de football et homme de gauche à la fois, ce fils d'un père syndicaliste s'est naturellement retrouvé aux affaires syndicales de son exécutif local avant d'occuper ensuite la présidence de la FEC durant huit ans.

Un groupe d'ONG actives en Haïti

C'est en 2001, lors du 3^e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (IE) tenu en Thaïlande, que Reginald Sorel a croisé des représentants de la Confédération nationale des éducatrices et éducateurs d'Haïti (CNEH). À la suite de cette rencontre, la FEC et la CNEH ont amorcé des échanges qui ont mené à la signature, le 23 novembre 2007, d'un Protocole de jumelage FEC-CNEH dans le but d'établir des rapports effectifs favorisant le partage des informations, l'entraide et la solidarité.

De concert avec la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) et la CSQ, cette dernière elle-même présente en Haïti depuis 25 ans, la FEC a signé en 2007-2008 une entente de partenariat avec le CECI (Centre d'étude et de coopération internationale) et la CNEH. Ce partenariat, financé par l'ACDI, avait comme objectif général la revalorisation de la société civile en Haïti et plus particulièrement le développement d'outils de formation adaptés pour les syndicats de l'enseignement.

Les trois grands dossiers touchés par cette entente étaient le développement d'outils de négociation nationale pour la CNEH et les quatre autres grandes organi-



Reginald Sorel avec des membres du Bureau de direction de la CNEH lors d'une séance de travail tenue dans une école temporaire à Port-au-Prince.

sations syndicales en Haïti, la défense de la place et des droits des femmes dans la profession enseignante et dans les syndicats, et surtout l'établissement de bases solides en termes d'organisation, de leadership et de démocratie syndicale.

Pas de formule Rand en Haïti

L'un des grands défis auxquels sont confrontés les syndicats de l'enseignement haïtiens est l'absence de toute formule légale qui leur assure membership et financement. À défaut de pouvoir compter sur l'équivalent de notre formule Rand, les syndicats et les fédérations de la CNEH doivent non seulement recruter des membres, mais surtout les convaincre d'adhérer et de verser une cotisation syndicale, ce qui est loin d'être une mince tâche en soi. Afin d'affronter ce genre de défis, les militants syndicaux ont d'abord besoin de pouvoir se déplacer et communiquer avec les éducateurs qui œuvrent aux quatre coins du pays.

Action concrète de l'IE en Haïti

Lui-même représentant de l'Internationale de l'Éducation en Haïti, Reginald Sorel parle avec une certaine satisfaction des récentes contributions de l'IE : « Grâce aux quelque 300 000 euros qui ont pu être amassés dans son Fonds de Solidarité, l'IE a distribué de l'aide humanitaire aux enseignants et de l'aide institutionnelle aux organisations syndicales. Par exemple, l'IE a acheté une motocyclette pour chacune des treize fédérations syndicales de la CNEH, une Jeep Toyota pour la CNEH, en plus d'un certain nombre d'ordinateurs pour ces organisations syndicales. Ces équipements aideront les syndicats à rejoindre leurs membres actifs et potentiels, à s'organiser et, à plus long terme, à devenir autonomes. Notre mandat est actuellement de voir à la bonne gestion des

montants substantiels qui restent à dépenser dans le cadre de cette intervention concrète de l'IE en Haïti. »

Faire la promotion de l'école publique

Sur le terrain, les actions menées par Reginald Sorel en Haïti s'inscrivent dans différents registres : il peut aussi bien œuvrer, en tant que coordonnateur de projet sur le terrain pour l'AQANU (Association québécoise pour l'avancement des Nations Unies), à la construction de l'École de métiers des Petites Soeurs de Sainte-Thérèse à Rivière-Froide, ou encore à la mise en œuvre d'un partenariat entre la CNEH et le PCV (Programme de coopération volontaire). Reginald Sorel fait partie des coopérants volontaires qui ont pour mission, entre autres, de faire la promotion d'une école publique de qualité en Haïti.

Comme il nous l'expliquait, l'éducation en Haïti est encore une affaire largement privée, car seulement 18 % des écoles haïtiennes sont publiques quant à leur financement et leur administration. L'école privée, qui représente les 82 % restants, se divise entre le « privé à profit » et l'éducation offerte par les nombreuses communautés religieuses. L'éducation à profit donne malheureusement lieu à beaucoup d'improvisation quant au choix du personnel et du contenu. Dans leur cas, les communautés religieuses, assez bien structurées, offrent généralement une éducation de qualité, un peu comme l'avaient fait les différentes congrégations dans le Québec d'avant la Révolution tranquille. Malheureusement, l'éducation publique est aux prises avec des problèmes de sous-financement et de formation des maîtres.

C'est donc à de telles problématiques que sont confrontés des coopérants comme Reginald Sorel en Haïti. Comme quoi l'enseignant retraité devenu coopérant à temps plein demeure toujours un syndicaliste engagé.

Colloque

Les 14 et 15 avril 2011 à l'UQÀM, à Montréal

Colloque pour agir contre l'homophobie dans le réseau de l'éducation

Tous les acteurs du réseau de l'éducation sont conscients que la violence homophobe existe dans les milieux scolaire et collégial québécois. Il faut prendre conscience que cette violence touche un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants, pas seulement les gais, les lesbiennes, les bisexuels, les transgenres, celles et ceux qui sont en questionnement sur leur orientation sexuelle, mais également

les jeunes qui ne cadrent pas avec les stéréotypes masculins ou féminins que projette la société.

Le présent colloque a pour objectif de permettre aux personnes intervenantes du milieu de l'éducation (commissions scolaires et cégeps) de se sensibiliser à la violence homophobe et à ses impacts sur la réussite et le décrochage scolaires des jeunes.



De plus, nous allons discuter des caractéristiques, des facteurs explicatifs, des manifestations et des conséquences de l'homophobie ainsi que des pistes d'action pertinentes pour créer un milieu qui en est exempt. Des ateliers vous permettront de mieux intervenir lors de situations impliquant de l'homophobie.

Il importe que les établissements et toutes les catégories de personnel prennent une position claire quant à l'homophobie. Combattre l'homophobie doit être l'affaire de toutes et de tous.